☐ 23/06/26

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT–EN-TERRE

Le Conseil Municipal de ROCHEFORT-EN-TERRE, dûment convoqué le 21/04/2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie le **mercredi 29 avril 2026,** à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Stéphane COMBEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Présents : Stéphane COMBEAU – Guy CADORET – Pascale AGUESSE – Vincent AUDUREAU – Bénédicte DOUAUD-LAMBERT – Frédéric AGUESSE – Marc André FONTAINE - Olivia HAMEL - Yannick JOLIVET – Laëtitia DRUGEON – Solenne TRELOHAN – Thierry LIMON DUPARCMEUR Catherine SOULA – Mathilde SZALECKI

Absente et pouvoir :
Geneviève LE VISAGE, absente excusée, qui a donné pouvoir à Marc André FONTAINE

Secrétaire : Frédéric AGUESSE a été désigné secrétaire de séance.

N°2026-04-04 – TARIFS 2026
Rectification suite à erreur matérielle

La commission des finances a proposé l'augmentation de la redevance de stationnement et le maintien des autres tarifs en 2026.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les tarifs 2025 en 2026, exception faite de la redevance de stationnement, en légère augmentation : les tarifs applicables en 2026 sont détaillés en annexe de la présente délibération**.

Pour extrait conforme certifié à l'original
Au registre sont les signatures
Rochefort-en-Terre, le 23/06/2026
Le Maire,
Stéphane COMBEAU

Le Secrétaire de séance,
Frédéric AGUESSE

TARIFS 2026

POUR LES Parkings ST Michel, Ecole S.PRADEAU, 1er et 2ème Parkings des Grées rue ST Roch et rue du souvenir *

DROITS DE STATIONNEMENT		
	2025	DECISION CM 2026
TARIFS JOURNALIERS (24 H)	2 euros la première heure, 1 euro la deuxième heure et 0,50€ par heure suivante, dans la limite de 10 heures, 23€ la demi-heure au-delà de 10 heures: durée maximale autorisée de 10h30. Payant de 9h à 19h30 forfait du FPS: 30€	2 € la première heure, 1,50 € la deuxième heure, 1 € le troisième heure et 0,50 € par heure suivante, dans la limite de 10 heures, 22 € la demi-heure au-delà de 10 heures: durée maximale autorisée de 10h30. Payant de 9h à 19h30 forfait du FPS: 30 €
	*Campings cars : 6 euros les 24 heures, dans la limite de 48 heures. Durée maxi autorisée : 72 heures : Au delà des 48 heures : 18 euros. Forfait du FPS : 30 euros	*Campings cars : 7 euros les 24 heures, dans la limite de 48 heures. Durée maxi autorisée : 72 heures : Au delà des 48 heures : 16 euros. Forfait du FPS : 30 euros

LA TAXE DE SÉJOUR EST A COLLECTER ET A REVERSER à la Communauté de Commune

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE

REDEVANCES DOMAINE PUBLIC			
TARIFS		2025	**CM 2026**
Occupation du dom.public permanente hors terrasse	**AU DELA DE 2M2**	non autorisé	**non autorisé**
Occupation du domaine public permanente hors terrasse	**1M2**	300 €	300 €
Occupation du domaine public permanente hors terrasse	**2M2**	400 €	400 €
TERRASSES	**LE M2 en €**	67 €	67 €
Alinéa 1 : Vente à emporter sur la voie publ.soumise à autorisation pendant la période des illuminations, pour les restaurants en activité, ayant un service en salle et à table.	**Forfait en €**	750 €	750 €
Vente à emporter, sur la voie publ.soumise à autorisation, pendant la période des illuminations, pour les associations rochefortaises.		GRATUITE ACCORDEE	GRATUITE ACCORDEE
OCCUPATION OCCASIONNELLE	**Forfait en €**	70 €	70 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE

ILLUMINATIONS	2025	CM 2026
FORFAIT INSTALLATION PAR ARTISANS FIL ROUGE	150,00 €	**150,00 €**
FORFAIT INSTALLATION PAR COMMERCES	300,00 €	**300,00 €**
FORFAIT INSTALLATION PAR RESTAURATEURS	450,00 €	**450,00 €**
REGLEMENT DU FORFAIT AVANT LA POSE DU MATERIEL		
CHALET loué pendant les illuminations	1000€ + 1000€ caution	**1000€ + 1000€ caution**

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE

AUTRES PRODUITS			CM 2026
		2025	
TERRE Végétale	le M3	2,30 €	2,30 €
TERREAU	LE SAC	14,00 €	14,00 €
SIGNALÉTIQUE			
La réglette		gratuité	gratuité
TÉLÉCOMMANDE (pour accès zone piétonne) EN CAS DE PERTE		50 €	50 €
LOCATIONS		2022	
GARAGE Place St michel		non loué	non loué
Ex-bureau de poste 14 Rue ND de la Tronchaye		100€ + 10€ de provision	100€ + 10€ de provision
Local "Poterie" 14 rue ND de la Tronchaye		Rembt charges d'électricité	Rembt charges d'électricité
EX-BILLETERIE DU CHÂTEAU		100€ + charges d'électricité	100€ + charges d'élec

Abonnement médiathèque	2026
Abonnement habitant de la communauté de communes	12 €/foyer/an
Abonnement habitant extérieur à la communauté de communes	20 €/foyer/an
Abonnement court séjour (2 mois consécutifs)	5 € + caution de 80 €
Exonérations sur la base d'un justificatif : jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé et du Revenu de Solidarité Active, collectivités (écoles, EHPAD, RAM...)	voté
Exonération de la 1ère année d'abonnement pour les nouveaux arrivants (par équité avec ce qui se pratique dans les médathèques du territoire de QC)	voté

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE

SALLE POLYVALENTE	2025	CM 2026
TARIFS LOCATION POUR LES ROCHEFORTAIS		
VIN D'HONNEUR	50,00 €	50,00 €
RÉUNION 1/2 JOURNEE	40,00 €	40,00 €
JOURNÉE JUSQU'0 18 HEURES	50,00 €	50,00 €
SOIRÉE 18 à 1 HEURE	65,00 €	65,00 €
SALLE PLUS CUISINE 1 REPAS	110,00 €	110,00 €
SALLE PLUS CUISINE 2 REPAS	140,00 €	140,00 €
CAUTION	150,00 €	150,00 €
NB : SI 2 REPAS SUR 2 JOURS : COMPTER 2X 110 ET NON 140 €		
Le chèque de location et de caution doivent être au nom du locataire		
TARIFS LOCATIONS POUR LES PERSONNES EXTÉRIEURES		
VIN D'HONNEUR	65,00 €	65,00 €
RÉUNION 1/2 JOURNÉE	80	80 €
JOURNÉE JUSQU'À 18 HEURES	100,00 €	100,00 €
SOIRÉE 18 à 1HEURE	170,00 €	170,00 €
SALLE PLUS CUISINE 1 REPAS	210,00 €	210,00 €
SALLE PLUS CUISINE 2 REPAS	250,00 €	250,00 €
CAUTION	250,00 €	250,00 €
NB : si deux repas sur 2 jours, compter 2X210 € et non 250		
TARIFS VAISSELLE CASSÉE		
marmite	50,00 €	50,00 €
plat four	50	50 €
plat inox	20	20 €
cafetière	50	50 €
casserole	30	30 €
pichet inox	10	10 €
verre	1	1 €
assiette	2	2 €
tasse	1	1 €
fourchette	1	1 €
ramequin	1	1 €
essoreuse	10	10 €
egouttoir	5	5 €
entonnoir	5	5 €
écumoir	5	5 €
chaise	50	50 €
poubelle	10	10 €

TARIF CANTINE / GARDERIE 2026

PERISCOLAIRE 2024			CM 2026
GARDERIE	Le quart d'heure	0,46 €	0,46 €
CANTINE			
LE REPAS ENFANT	Quotient familial inférieur ou égal à 1000 €	1,00 €	1,00 €
	QF compris entre 1 001 et 1 500 €	QFx0,0007+3,05	QFx0,0007+3,05
	QF supérieur à 1 500 €	4,10 €	4,10 €
	QF non fourni par les parents	4,10 €	4,10 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE

CIMETIERE		Décision CM
TARIF	2025	2026
Concession trentenaire	80 €	80 €
Concession cinquantenaire	150 €	150 €
concession dans le colombarium 15 ans	300 €	300 €
concession dans le colombarium 30 ans	600 €	600 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260404RECTIF-DE